HARAVILLIERS



BULLETIN MUNICIPAL

Novembre 2026

Le mot du Maire

Les dernières élections ont renouvelé les 15 sièges du conseil municipal. À cette heure, 13 conseillers siègent. Entre les élections de mars et maintenant, le temps a été long et nous avons perçu une légitime impatience chez certains concitoyens à pouvoir lire ces lignes. Ce délai a été nécessaire pour prendre en main les dossiers urgents et stabiliser une situation afin de vous apporter une information complète et transparente.

Le temps est aussi un gage d'apaisement.

Dès les premières semaines du mandat, nous avons travaillé avec les services de Madame la Secrétaire générale de la préfecture, Mme Hélène Girardot, sur la situation du village ; je la remercie de sa disponibilité et de son soutien. La Chambre régionale des comptes est intervenue sur l'état budgétaire de la commune, ce qui a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie. La commune est sortie officiellement de la procédure lors du dernier conseil municipal du 30 septembre 2026. Nous avons fait des choix parfois rigides pour garantir l'autonomie de la commune en matière budgétaire, ce qui a permis d'éviter une procédure de mise sous tutelle. La gestion très rigoureuse a permis de tenir une ligne de crête entre les obligations de fonctionnement, de service et nos devoirs envers nos créanciers. L'ensemble des élus nationaux, régionaux, départementaux et communautaires sont venus nous apporter leur analyse et ont partagé la méthodologie.

Je tiens publiquement à remercier Mme Joncour, Maire de Berville, pour son accueil dans la fonction et son aide au début du mandat. Cela traduit la solidarité à l'échelle de notre territoire.

Cette étape étant bien avancée, nous devons consolider la situation pour pouvoir tracer une ligne directrice pour la suite du mandat.

À titre personnel, je vous remercie de la confiance que vous avez manifestée et je mesure, à chaque passage de la porte de la mairie, la responsabilité qui m'oblige à votre égard.

Toute l'équipe municipale est disponible à vos côtés pour faire vivre notre village.

Faisons vivre Haravilliers !

Olivier BIRON

L'équipe Minicipale



Olivier BIRON
Maire



Chantal RISICO
1ère Adjointe,
Gestion des Finances



Patrick TRUCHE,
2ème Adjoint,
Gestion du Patrimoine



Audrey VATTAIRE
3ème Adjointe,
Enfance,
Associations



Julien MERVEILLEUX
4ème Adjoint,
Réseaux publics,
Urbanisme



Audrey BINET,
Conseillère municipale



Cyril LECONTE,
Conseiller municipal



Nathalie PIHEN,
Conseillère municipale



Damien DUCELLIEZ,
Conseiller municipal



Elodie ROËLS,
Conseillère municipale



Mathieu LE COINTE,
Conseiller municipal



Élvelyne BARON,
Conseillère municipale



Éric MONJOIN,
Conseiller municipal

Nous avons fait le choix de ne pas mettre en place de commissions permanentes.

Nous fonctionnons en groupes de travail en fonction des problématiques et des thématiques qui surviennent. Cela permet une réponse plus souple et plus dynamique.

Exemples de groupes de travail : Technique, Assurances, PCS (Plan Communal de Sauvegarde)...

Les Syndicats

Afin de représenter les intérêts de notre commune dans les différents syndicats, voici nos représentants (T= titulaire, S= suppléant):

- **Communauté de Communes Vexin Centre CCVC:**

Olivier BIRON (T), Chantal RISICO (S)

- **Parc Naturel Régional du Vexin, PNR :**

Patick TRUCHE (T), Cyril LECONTE (S)

- **SMIRTOM du Vexin :**

Damien DUCELLIEZ (T), Élodie ROËLS (S)

- **Syndicat des eaux du Val de SIEVV :**

Nathalie PIHEN (T), Élodie ROËLS (S)

- **Syndicat intercommunal d'Électricité et des Réseaux de câbles du Vexin, SIERC:**

Julien MERVEILLEUX (T), Mathieu LE COINTE (S)

- **Syndicat intercommunal d'assainissement autonome, SIAA :**

PATRICK TRUCHE (T), Audrey BINET (S)

- **Syndicat Départemental d'Énergie du Val d'Oise, SDEVO :**

Julien MERVEILLEUX (T), Mathieu LE COINTE (S)

- **Syndicat Intercommunal des Collèges de Marines, Vigny et lycée de Chars, SICCMV:**

Audrey BINET (T), Évelyne BARON (S)

- **Syndicat Intercommunal de Gendarmerie:**

Éric MONJOIN (T), Damien DUCELLIEZ (S)

- **Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise, SIMVVO:**

Chantal RISICO (T), Évelyne BARON (S)

- **Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise, SMGFAVO:**

Éric MONJOIN (T), Audrey VATTAIRE (S)

- **Syndicat Regroupement Pédagogique Intercommunal, SRPI:**

Oliver BIRON (T), Chantal RISICO (T),

Audrey VATTAIRE (T), Élodie ROËLS (S)

- **Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée du Sausseron, SIAV:**

Mathieu LE COINTE (T), Cyril LECONTE (S)

Les Finances

La nouvelle équipe a pris en compte dans son budget 2026 l'arriéré des factures de 2025 restant dues pour plus de 120 000 € .

Cette somme a fortement grevé les finances de la commune, gelant toutes les actions potentielles d'investissement. Fort heureusement les contrats des photocopieurs ont échu fin 2025 libérant la commune de plus de 50 000 € par an.

Parallèlement les travaux d'aménagement du terrain de sport ont été interrompus car le coût final de 68 000 € ne correspondait ni aux besoins de la commune ni à ses capacités financières.

Le contrôle de la CRC a conduit la commune à réajuster ses dépenses après avoir obtenu des délais de paiement sur les différentes factures dues au SIERC, au SDIS, au PNR et au Syndicat des Collèges de Marines.

Actuellement toutes les dépenses sont contraintes et tous les contrats sont soit renégociés à la baisse soit en cours de négociation (téléphonie ou assurances).

La commune est en attente de subventions conséquentes pour la première fois depuis longtemps.

Nous sommes certains d'un résultat positif en investissement, et raisonnablement confiants qu'en fonctionnement, le résultat soit positif avec la satisfaction de ne plus avoir de factures sur l'exercice passé.

La commune va ainsi repasser dès 2027 à une gestion plus sereine avec des comptes sincères permettant d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

La Sécurité

Citoyens vigilants.

Lors de nos différents échanges avec vous, la sécurité est apparue comme une priorité.

Notre premier acte a été de nouer de bonnes relations avec la brigade de Marines, commandée par le Major Vignaud.

Dans le but de renforcer la sécurité des biens et des personnes, nous allons très prochainement vous proposer le dispositif « Participation citoyenne » (*ou Citoyens vigilants*). Il s'agit d'un maillage de relais entre les habitants du village et les services de gendarmerie.

Une réunion de présentation sera organisée en novembre ; nous vous y inviterons nombreux pour découvrir le dispositif avant la signature de la convention entre les services de gendarmerie, M. le Préfet et la commune.

Sécurité routière.

La commune d'Haravilliers dispose d'un réseau routier étendu. Les RD22 et RD188 traversent notre territoire et constituent des axes de circulation importants, mais également particulièrement accidentogènes

La RD22 : une problématique identifiée et suivie.

Depuis le début du mandat, la RD22 a été le théâtre de nombreux accidents, dont certains très graves. Face à cette situation, nous avons sollicité les services de la Préfecture et du Département afin de les alerter sur l'accidentologie constatée sur cet axe.



Une réunion de travail a ainsi été organisée avec le directeur de cabinet de Monsieur le Préfet, Thomas Fourgeot, les forces de gendarmerie et le Conseil départemental, afin de présenter précisément cette problématique et d'échanger sur les moyens d'action possibles.



Plusieurs contrôles routiers ont ensuite été réalisés par la brigade de Marines et la brigade motorisée. Des infractions à des vitesses supérieures à 140 km/h ont notamment été constatées.

Une opération « coup de poing » a également été menée en présence du sous-préfet, avec un nombre conséquent d'infractions relevées: conduite sous stupéfiants, conduite sans permis, dépassements sur ligne continue, défaut de contrôle technique, excès de vitesses dont 2 délits de grande vitesse, ...

D'autres réunions ont depuis eu lieu avec le nouveau sous-préfet concernant cet axe. La dangerosité de la RD22 est aujourd'hui clairement identifiée par les différents acteurs concernés. Une réflexion de long terme est engagée afin d'étudier l'évolution des conditions de circulation et les aménagements qui pourraient permettre d'améliorer la sécurité.

La RD188 : des travaux et des aménagements à poursuivre.



Sur la RD188, le Département a réalisé les travaux au Ruel. Ces travaux avaient été obtenus et programmés par l'équipe municipale lors du mandat précédent.

Le Département a également repris, à son initiative, une partie de la bande de roulement entre Rayon et Le Ruel. Cette portion présente aujourd'hui certaines défaillances, qui ont été signalées aux services départementaux. Une reprise ou un correctif est actuellement à l'étude.

La RD188 est également un axe sur lequel les vitesses pratiquées peuvent être importantes. Des mesures de comptage ont été réalisées afin de disposer de données précises et de pouvoir solliciter le Département sur la mise en place d'aménagements, notamment au niveau de Saussette et à l'entrée du bourg en provenance de Berville.

Des nids-de-poule ont été rebouchés sur les routes du village grâce à l'intervention conjointe de nos agents techniques et de la CCVC. Le fossé situé sur la route entre Rayon et Quoniam a également été sécurisé dans l'attente d'une solution plus pérenne.

La sécurité routière : une responsabilité collective.

La sécurité routière est et restera une priorité. Elle est l'affaire de tous : des collectivités, des services de l'État, des forces de l'ordre, mais aussi et surtout de chaque usager de la route.

Notre action se poursuit avec l'ensemble de nos partenaires. Une réunion de suivi s'est ainsi tenue avec Bastien MEROT, directeur de cabinet du Préfet, afin de faire progresser la sécurité sur les routes d'Haravilliers dans le cadre d'une démarche concrète, responsable et inscrite dans la durée.

Sécurité des bâtiments.

Au cours des derniers mois, plusieurs travaux et interventions ont été menés dans la commune afin d'améliorer la sécurité des bâtiments.

La sécurité de la mairie a notamment été renforcée avec l'ajout de détecteurs de mouvement. Le système d'alarme a également été simplifié afin de permettre son activation, sa désactivation et la gestion des alertes à distance. Dans le même temps, les accès aux locaux sensibles de la mairie ont été sécurisés.

Récemment la Mairie s'est dotée d'un interphone relié au secrétariat, n'hésitez pas à sonner si vous trouvez la porte fermée aux horaires d'ouverture.

Les Travaux et entretiens

Travaux et entretien.

D'importants travaux d'entretien ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux.

Les gouttières et les bardages du gymnase ont été réparés. Le toit du local à vélos de l'école a également été remis en état et la toiture de l'école a bénéficié d'un démoussage. Par ailleurs, la remise en état de l'abri-bus du Ruel a débuté.



Une bonne partie de ces travaux a été réalisé bénévolement par Mr.Patrick VICALVI, que nous tenons à remercier chaleureusement pour son investissement au service de la commune.

La pompe de circulation de la chaudière de l'école et de la mairie a été remplacée gracieusement par Damien Ducelliez.

Des travaux de rénovation de certaines classes de l'école ont également été réalisés pendant les grandes vacances bénévolement par des élus.

Durant les vacances d'automne, plusieurs néons et starter du gymnase ont été remplacés. Cette opération de maintenance offre ainsi un meilleur confort d'éclairage aux associations et aux élèves de l'école.

L'Église.



L'Église de notre village nécessite des travaux de réparation urgents au niveau de la toiture qui seront réalisés très prochainement.

Des contacts avec la DRAC(Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'architecte en chef des bâtiments de France nous permettent d'espérer des subventions pour la réalisation de ces travaux.

Les extérieurs.

Sur le terrain, nos agents techniques, Philippe et Alexandre, ont poursuivi l'entretien des espaces verts dans l'ensemble des hameaux du village.

Débroussaillage, tonte et élagage ont été réalisés tout au long de la saison. Plusieurs chemins devenus impraticables ont également été dégagés afin de faciliter à nouveau leur accès.

Nous tenons également à remercier les habitants qui entretiennent les abords de leur domicile ainsi que ceux qui ont pris l'initiative d'entretenir les espaces verts communaux situés à proximité de chez eux. Leur engagement contribue activement à l'embellissement de notre village.

Concernant le matériel communal, l'épareuse a été réparée et le gyrobroyeur a été entièrement remis en état par Cyril Leconte. Nous le remercions pour cette intervention.

Réseau éléctrique.

Sur le réseau électrique, ENEDIS a effectué un diagnostic complet de la commune afin d'identifier les travaux à prévoir. Le chantier de la rue de la Fontaine a été achevé et la remise en état du réseau électrique endommagé rue du Trou Chaud a également été effectuée.

Cette visite a également permis d'identifier de nombreux problèmes sur le réseau communal, notamment des arbres entrant en contact avec les câbles électriques et provoquant des micro-coupures. Une campagne d'information sera prochainement lancée afin de sensibiliser les habitants concernés à la nécessité d'élaguer leurs arbres.

Plusieurs élus sont intervenus plusieurs fois, notamment le week-end, afin de dégager des branches d'arbres tombées sur les lignes électriques et sur la chaussée.

Par ailleurs, les contrats d'abonnement électrique de la commune ont été ajustés afin d'optimiser leur gestion.

Optimisation informatique et télécom.

Au niveau informatique, plusieurs chantiers ont été initiés :

• L'Ecole des Hameaux : Avec la suppression des infrastructures "cuivre" (Téléphone, ADSL) au profit de la fibre, Julien et Eric, aidés des équipes technique de la mairie, ont tirés des câbles Ethernet vers l'école afin de relier les ordinateurs, écrans numériques des classes et copieurs au réseau Internet fibre de la mairie.

• Infrastructure physique : un nouveau switch (concentrateur) Ethernet permettant de connecter un plus grand nombre d'ordinateurs mais aussi de mettre en place une séparation logique entre les réseaux, a été gracieusement donné à la mairie et configuré afin d'accueillir l'école. Un réseau Wifi sécurisé a été mis en place dans l'école permettant aux enseignants de connecter les ordinateurs portables et tablettes à Internet.

Prochainement, il est prévu de sécuriser le réseau en séparant de façon logique (VLAN) les données provenant de l'école, de la mairie, de la salle serveurs et du réseau Internet sécurisé de la mairie, par l'ajout d'un Firewall/routeur supplémentaire, ainsi que le câblage et l'installation d'une borne wifi dans la salle polyvalente, qui sera alors relié au réseau Internet de la mairie.

Avec l'arrêt du cuivre, nous avons installé un nouveau système de téléphonie en IP , en remplacement des téléphones cuivres, reliés à l'ancienne connexion Internet (ADSL) permettant de faire également des économies sur les abonnements téléphoniques.

Enfin l'équipe veille à résoudre les petits soucis informatiques et télécom dès qu'ils se présentent.

Les Loulous d'Haravilliers

Notre commune a la chance de pouvoir accueillir ses enfants au sein de notre centre. Sous la dynamique de sa directrice Nathalie HAMELIN MARCHAL, notre équipe d'animatrices passionnées conçoit et propose de multiples activités pour divertir les petits comme les grands.

Le carnaval fait le 01 juillet 2026:









Morgane, Sylvie, Nathalie, Valérie, Fanny

Lors des vacances de la Toussaint, organisation de concours de citrouilles en famille. Bravo à tous les participants pour leur créativité. Et bravo aux gagnants.









L'Association Sportive et Culturelle d'Haravilliers.

Tout au long de l'année, l'ASCH propose un large choix d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour tous les âges. Sport, bien-être, créativité ou découverte : chacun peut y trouver une occasion de se retrouver, d'apprendre et de partager de bons moments.

Portée par l'engagement de ses bénévoles, l'association contribue à faire vivre un esprit de convivialité au sein de la commune. Une belle façon de participer à la dynamique locale tout en cultivant ses passions.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier Mme Elisabeth RAZAFIMBELO pour son investissement de longue date en tant que Présidente de l'association. Elle souhaite également une pleine réussite au nouveau bureau et adresse ses meilleures félicitations à Mme Virginie LANG nouvellement élue à cette fonction.

Le Comité des Fêtes.



Le Comité des Fêtes d'Haravilliers a connu de beaux succès cette année, notamment avec la brocante du 8 mai, qui a rassemblé de nombreux exposants et visiteurs dans une ambiance conviviale.

Autre temps fort, la Fête du Village du 26 juin, avec ses jeux et animations pour tous, son repas convivial, le concert de Tikno Vago et son feu d'artifice. Un véritable succès, marqué également par la présence de plusieurs personnalités du Val-d'Oise: Mme PECRESSE, M. FOURGEOT, Mme PORTELLI, Mme CAVECCHI, M. DEMAILLY et Mme FROMENTEIL que nous remercions vivement pour leur attachement et leur intérêt qu'ils portent à notre commune.







Ce beau rendez-vous intergénérationnel sera désormais renouvelé chaque année, fin juin !

Ces réussites sont le fruit de l'engagement des bénévoles et de la fidélité des habitants, que le comité remercie chaleureusement.

Prochains rendez-vous : Noël le 5 décembre, pour un nouveau moment de partage.

Le Comité des Fêtes poursuit son engagement pour faire vivre notre village et rassembler toutes les générations.

Au plaisir de vous retrouver nombreux ! 🎉

Le Pickleball Haravilliers.

Le Pickleball Haravilliers a démarré sa 5ème saison dans notre village. Depuis sa création l'association a à coeur de multiplier les rencontres sportives en accueillant d'autres clubs (Marines, Chars, Vigny, Ezanville et La Chapelle Aux Pots) sur nos terrains favorisant les échanges, mais aussi de s'investir dans de nombreuses compétitions.

Depuis cette rentrée Pickleball Haravilliers est affilié à la Fédération Francaise de Tennis (FFT). Le pickleball est le sport avec la plus grande croissance dans le monde. N'hésitez pas à venir tester (horaires sur le site de la commune)

L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise Notre Dame d'Haravilliers.



L'association a été créée le 7 juillet 2024 pour aider à la Sauvegarde et à la Restauration de l'église d'Haravilliers.

L'Association contribue à la valorisation de ce patrimoine architectural et historique qui appartient à la commune.



L'église a ouvert ses portes à l'occasion des "Journées du Patrimoine" les 19 et 20 SEPTEMBRE 2026 avec des visites guidées, un parcours ludique pour les enfants, et une exposition de cartes postales anciennes du village.

Dans l'année, l'église est ouverte aux visites, sur demande, auprès de Françoise WILTZ, Présidente de l'ASEH au 07 86 25 51 26.

Vous pouvez devenir membre de l'Association en réglant une cotisation de 10€ par an, les dons sont déductibles des impôts.

Accueil de l'association ASPTT Cergy Pontoise pour la bonne cause...



À l'occasion d'octobre Rose, le dimanche 4 octobre 2026, la commune a accueilli l'association ASPTT de Cergy Pontoise afin qu'ils puissent organiser une Marche contre le cancer sur notre commune. Plusieurs parcours étaient possibles afin de marcher ensemble contre le cancer et de récolter des fonds pour la recherche.

Les 3000 € de bénéfices récoltés lors de ce bel évènement ont été reversés à la ligue contre le cancer. Cette marche a connu un franc succès, 171 participants, merci aux habitants qui se sont mobilisés.







Notez dès à présent la date du Dimanche 10 Octobre 2027 dans vos agendats pour Marcher ensemble contre le Cancer.

Vous pouvez, à tout moment, faire un don à la ligue contre le cancer afin de continuer à faire avancer les recherches.



Se souvenir

L'histoire et le patrimoine constituent l'âme d'un village. Ils témoignent du parcours des générations qui nous ont précédés, de leurs engagements, de leurs sacrifices et des valeurs qu'elles nous ont transmises. Préserver et faire vivre cette mémoire est essentiel pour comprendre notre identité collective et la transmettre aux plus jeunes.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité mettre en lumière l'Histoire de notre commune à travers la présentation des soldats dont les noms figurent sur notre monument aux morts. En ce 8 mai, jour de commémoration de la Victoire de 1945, nous avons souhaité rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour la France et pour notre liberté, afin que leur souvenir demeure vivant au sein de notre village.



Départ du cortège depuis la mairie



Recueillement aux côtés des jeunes Sapeurs-pompiers de Marines

La liste de ces héros de guerre est disponible à la demande en mairie.

Tout au long de notre mandat , nous nous attacherons à mettre en valeur ce patrimoine et cette histoire pour ne pas oublier d'où nous venons pour mieux savoir où aller.

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 11 novembre à 10h00 (départ de la Mairie) pour la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.

La Communication

Haravilliers.com Site officiel de la commune d'Haravilliers Voivi l'adresse du site de la commune. Il est remis à jour régulièrement et vous pouvez y trouver toutes les informations importantes de notre village.

illiwap Cette application est un outil d'actualités utilisée par la commune mais aussi un service de signalement: tout administré peut faire remonter un problème (nid de poule, décharge sauvage, inondation d'une rue...) en envoyant une simple photo. L'application se télécharge gratuitement et s'installe sur votre téléphone via votre boutique d'applications habituelle(App Store ou Google Play).

D'autres stations sont accessibles via cette application: école(s), périscolaire, Comité des fêtes, ASCH, SMIRTOM,déchèterie de Marines...

Le Permis Citoyen

Dans le cadre de la politique départementale d'égalité des chances, le Département met en place le permis citoyen pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans.

C'est un nouveau dispositif de soutien destiné aux jeunes valdoisiens : le Permis Citoyen du Val d'Oise. En combinant soutien financier à la mobilité et engagement citoyen, cette initiative facilite l'accès au permis de conduire tout en valorisant l'implication des jeunes au service de leur territoire.



Le « Permis Citoyen du Val d'Oise » permet aux jeunes valdoisiens de solliciter une aide de 500 € pour le passage du permis de conduire, en contrepartie de la réalisation de 20 heures de bénévolat dans une structure implantée sur le territoire valdoisien (associations, communes, établissements publics).
La Mairie d'Haravilliers fait partie des communes accueillant ce dispositif.

Règles de bon Voisinage

Selon l'arrêté 2009-297 du 28 avril 2009

De trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité du village, voici un bref rappel des règles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore – tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Néanmoins, nous demandons à l'ensemble des habitants de respecter le repos de chacun et d'éviter d'utiliser des appareils à moteur le dimanche et les jours fériés.

État civil

Recencement Obligatoire

Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.

Une attestation leur sera remise ; elle leur sera demandée lors des examens nationaux, du passage du permis de conduire, etc…



- **Mariage:**

25/04/2026 Méline RABERGEAU et Victor RAYER

- **Naissances:**

16/07/2026 Liana DOUCE

14/09/2026 Soën COLLARD

- **Décès:**

30/03/2026 Danièle LECHAUX (née DAILLIER)

23/06/2026 Françoise HÉRY

Agenda

- **11 novembre 2026:**
9h30: Accueil nouveaux habitants.
10h00: Départ pour Cérémonie de commémoration.
11h00: Réunion publique

- **Du 30 novembre 2026 au 15 mars 2027:**
14h-15h: Caravane des sports pour les séniors.

- **05 décembre 2026:**
Noël des enfants (Comité des Fêtes).

- **12 décembre 2026:**
18h00: messe à l'église Notre Dame de l'Assomption.

- **20 décembre 2026:**
16h00: concert de Thomas BOISSY chants de Noël à l'église Notre Dame de l'Assomption.

- **23 janvier 2027:**
17h00: Les voeux du Maire.

- **1er mai 2027:**
Brocante (Comité des Fêtes).

- **22 mai 2027:**
18h00 Messe à la chapelle Marie Madeleine.

- **19 juin 2027:**
matin: spectacle et kermesse de l'école.
midi: repas partagé.

- **26 juin 2027:**
Fête du village (Comité des Fêtes).

- **10 octobre 2027:**
Marche Octobre Rose.

Fermeture du secrétariat
et des services techniques du

22 décembre 2026 au 03 janvier 2027.

Numéros utiles

ENEDIS:
09 72 67 50 95

VEOLIA:
09 69 36 86 24

Gendarmerie:
17 ou 01 30 39 70 27

SIAA (assainissement):
01 30 39 65 31

SMIRTOM:
01 34 66 18 40

SAMU:
15 ou 112

Pompier:
18

Signalement enfant en danger:
119

Violences femmes infos:
3919

Hôpital de Pontoise:
01 30 75 40 40

Clinique Sainte Marie:
01 34 20 96 96

SOS Main OSNY:
07 69 45 66 16

Service social départemental:
01 34 33 52 30

Mairie d'Haravilliers

28 rue de la Mairie
95640 Haravilliers

Tél : 01 30 39 74 02

commune@haravilliers.com

site: www.haravilliers.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h à 18h

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi : 14h à 17h30

© Mairie d'Haravilliers, Octobre, 2026
Comité de rédaction : équipe municipale. Diffusion gratuite. Impression: Mairie d'Haravilliers